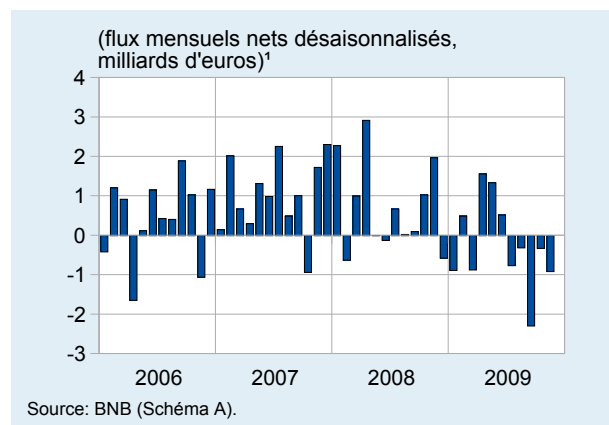
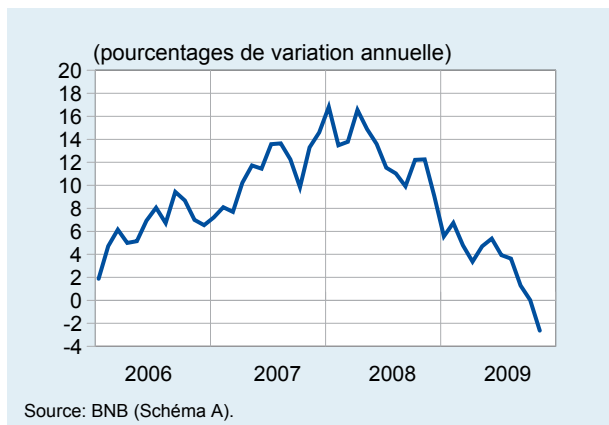


Liens: [observatoire du crédit](#)

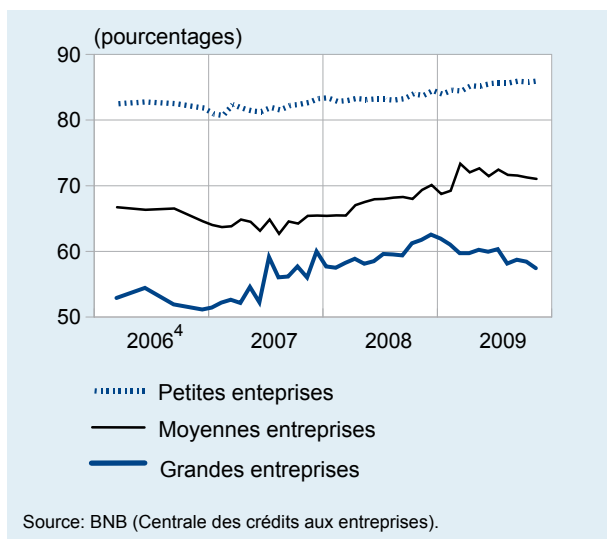
Novembre 2009

CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES

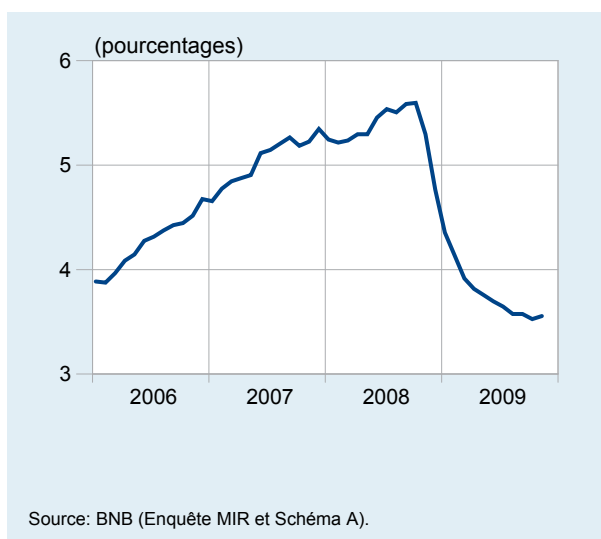


Le ralentissement de l'octroi de crédits aux entreprises s'est poursuivi en novembre 2009 : le pourcentage de croissance annuelle calculé par rapport à l'encours du mois correspondant de l'année précédente est demeuré négatif et s'est établi à -2,8 p.c., soit une baisse de 2,6 points de pourcentage par rapport au mois précédent. Les flux nets désaisonnalisés ont été négatifs à hauteur de 0,9 milliard d'euros. Autrement dit, les remboursements ont dépassé l'octroi de nouveaux crédits. Le taux d'utilisation des crédits a légèrement augmenté pour les petites entreprises, passant de 85,8 p.c. en octobre à 86 p.c. en novembre 2009, tandis qu'il s'est inscrit à la baisse pour les moyennes et les grandes entreprises. La diminution a été modeste pour les entreprises de taille moyenne (-0,2 point de pourcentage, ce qui a porté le taux d'utilisation des crédits à 70,9 p.c. en novembre); elle a été plus importante pour les grandes entreprises dont le ratio est passé de 58,2 p.c. à 57,2 p.c. Le taux d'intérêt pondéré sur les nouveaux crédits aux entreprises s'est chiffré à 3,54 p.c. à la fin de novembre, un pourcentage légèrement supérieur à celui d'octobre 2009.

DEGRÉ D'UTILISATION DES CRÉDITS AUTORISÉS²



TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS³



1. Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
2. Rapport entre les montants des crédits effectivement utilisés par les entreprises et les montants des crédits ou des lignes de crédits autorisés. Sont considérées comme petites les entreprises qui ont déposé leurs comptes annuels sous le schéma abrégé. Celles qui ont remis le schéma complet sont considérées comme grandes ou moyennes selon que leur chiffre d'affaires a été supérieur ou non à 37,2 millions d'euros au cours de deux années consécutives.
3. Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges sur les nouveaux crédits aux entreprises. Les taux sont issus de l'enquête MIR tandis que la pondération, suivant la méthodologie mise au point par la BCE, est basée sur les encours respectifs des différents types de crédits, disponibles via le schéma A.
4. Données disponibles uniquement sur une base trimestrielle en 2006.